



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 20 février 2015

Installation du bureau du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

Dominique SORAIN, Préfet de La Réunion, et Louis Bertrand GRONDIN, conseiller régional délégué à l'éducation et à la formation professionnelle, qui représentait le Président de la Région, Didier ROBERT, ont procédé à l'installation du bureau du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle ce jeudi 18 février 2015 en Préfecture.

La loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a créé le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP), instance de coordination de ces champs sur la région. Il rassemble État, conseil régional, partenaires sociaux représentant les salariés et les employeurs. Son rôle est d'établir une meilleure articulation entre les besoins d'un territoire et l'offre disponible, par la réunion des instances chargées de piloter les politiques de l'Emploi, mais aussi celles de l'orientation et de la formation professionnelle.

Le bureau du CREFOP prépare l'instance plénière. Il est chargé de la concertation entre les acteurs et favorise, dans ce cadre, la définition et la mise en œuvre d'une stratégie régionale concertée en matière d'orientation professionnelle, de développement de l'alternance et de la formation professionnelle des salariés comme des demandeurs d'emploi. Le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle plénier se réunira le lundi 23 février 2015, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue.

La gouvernance des politiques d'emploi, de formation et d'orientation se fait ainsi dans un cadre rénové dont l'objectif est l'amélioration du déclouisonnement des dispositifs, de leur pilotage et de leur coordination. L'ensemble des acteurs s'engage dans la sécurisation des parcours et des transitions professionnelles. La Région est ainsi chef de file en matière de formation et d'orientation professionnelles, l'État restant l'autorité responsable de la politique de l'emploi. Les partenaires sociaux sont responsables du champ de la formation des salariés.

Contacts presse

Préfecture de La Réunion
Service régional de la communication interministérielle
0262 40 74 18 / 74 19
communication@reunion.pref.gouv.fr

Conseil régional de La Réunion
0262 48 71 98
catherine.morel@cr-reunion.com